



Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02037412

HAL Id: hceres-02037412

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037412>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Information-Communication

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilités : /

La mention *Information-Communication* de l'Université de Lyon 3 se présente sous la forme d'une L3 unique découpée en deux spécialités (suivant la terminologie adoptée dans le dossier) : *Information et communication* et *Information et documentation*. Les enseignements sont semestrialisés et se déroulent majoritairement à la Faculté des Lettres et Civilisations de Lyon 3.

La formation vise les métiers de la communication et de la documentation. Les enseignements articulent théories et pratiques et visent deux types de niveaux professionnels : des cadres intermédiaires à la fin de la L3 et des managers, pour ceux qui poursuivront leurs études, ce qui est le cas pour la très grande majorité des étudiants.

En formation initiale, le recrutement est ouvert à Bac+2 après sélection sur dossier par un jury composé de membre de l'équipe pédagogique. La spécialité *Information et communication* recrute des IUT/BTS en information et communication et des L2 en communication, la spécialité *Information et documentation* recrute des étudiants provenant de filières classiques (Lettres, Histoire, etc.) et des IUT/BTS.

Chaque spécialité propose ses parcours. Pour la spécialité *Information et communication*, quatre parcours sont proposés : *Communication renforcée*, *Documentation*, *Culture littéraire* et *Droit-Gestion*. La spécialité *Information et documentation* propose cinq parcours : *Documentation renforcée*, *Communication*, *Droit-Gestion*, *Lettres modernes* et *Histoire* pour CAPES/Agrégation.

Avis du comité d'experts

Les deux cursus, puisqu'il y a deux spécialités sans tronc commun les reliant, sont en cohérence avec les objectifs de la formation : dispenser des cours fondamentaux dans les disciplines de l'information et communication pour l'une et de l'information et documentation pour l'autre (dites les unités d'enseignements fondamentales), complété par des unités d'enseignements complémentaires destinés aux travaux d'applications et des unités d'enseignements d'approfondissement et d'ouverture. Les enseignements sont classiquement proposés sous forme de cours, complétés de travaux dirigés. Un stage professionnalisant obligatoire est prévu à la fin du second semestre : pour la spécialité *Information et communication*, la durée est de deux mois ; pour la spécialité *Information et documentation*, la durée est de trois mois. L'absence de tronc commun aux deux spécialités et les différences en matière de recrutement, de durée de stage, d'équipe pédagogique, etc., renvoient à la coexistence de deux licences distinctes au sein d'un département en information-communication plutôt qu'à deux spécialités.

La mention occupe une place toute à fait justifiée dans l'offre de formation de l'établissement en étant un tremplin pour des poursuites d'études professionnalisantes de niveau master. Le dossier ne mentionne pas que cette L3 suspendue est la seule sur le territoire lyonnais. Il n'indique également pas que la spécialité *Information et documentation*, au niveau L3, est unique sur la région, ni que la spécialité *Information et communication*, au niveau L3, existe à Lyon 2 et Saint-Etienne bien que les finalités visées ne soient pas les mêmes. L'environnement recherche est peu développé dans le dossier. Deux laboratoires, intégrés à la COMUE, sont en appui pour les enseignants-chercheurs : EA 4147 ELICO (Equipe de recherche en sciences de l'Information et de la Communication) et EA 3712 Marge de l'Université de Lyon 3.

La formation revendique la double présence d'enseignants universitaires et professionnels, au sein d'une équipe pédagogique biens équilibrée. Des cours sont même organisés par des binômes d'universitaires et de professionnels pour les deux spécialités. Si le dossier mentionne un réseau d'entreprises partenaires conséquent (environ 200) pour le

département Information-Communication, ce point n'est pas développé pour la L3 en particulier. Les équipes pédagogiques de la formation sont très bien décrites dans le dossier et relèvent l'implication des différents responsables dans la volonté de suivre au plus près les étudiants.

Le pilotage de la formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement mis en place en décembre 2013 et qui a rapidement trouvé sa place et révélé son utilité, d'une part, et d'autre part sur des réunions à degrés divers et des autoévaluations globales et propres à chaque spécialité : évaluation des enseignements, des contenus, des modalités d'organisation et de contrôle des connaissances. Seule la spécialité *Information et documentation* pratique une autoévaluation informelle qui serait, malgré le nombre réduit d'étudiants, à formaliser. La participation des étudiants aux enquêtes portant sur leur devenir est très importante et avoisine les 90 %.

En termes d'effectifs, la comparaison n'est pas possible avec la précédente évaluation suite à la création de la spécialité *Information et communication* et à la modification de la spécialité *Information et documentation*, durant la période concernée par l'évaluation. La formation a donc démarré avec des effectifs de 96 étudiants au total pour les deux spécialités en 2009-2010, pour restreindre ces recrutements en 2011-2012 et 2012-2013 avec une moyenne de 65 étudiants inscrits (78 pour l'année 2013-2014). La sélection des candidats est en deçà de la capacité totale d'accueil fixée à 108 (soit 72 pour la spécialité *Information et communication* et 36 pour la spécialité *Information et documentation*). La formation justifie sa politique stricte en matière de recrutement par sa volonté de recruter des candidats motivés et dont les études d'origine et les perspectives professionnelles sont en adéquation, et enfin pour continuer à assurer un encadrement pédagogique permettant un suivi individualisé des étudiants. Les résultats de cette politique sont à la hauteur avec un taux de réussite d'environ 90 %.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Deux laboratoires sont en appui de la formation : EA 4147 ELICO et EA 3712 Marge de l'Université de Lyon 3. Le premier est orienté sciences de l'information et de la communication, le second est pluridisciplinaire. Tous deux sont intégrés à la COMUE.</p> <p>La place de la recherche ne peut pas être davantage approfondie en l'absence d'autres éléments présentés dans le dossier.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité <i>Information et communication</i> est la plus avancée en matière de professionnalisation, mais la prochaine maquette de la spécialité <i>Information et documentation</i> intégrera le cours d'insertion professionnelle au S6 qui permet aux étudiants une approche globale et fonctionnelle de l'appréhension du monde professionnel : du CV, au travail sur leur identité numérique en passant par la construction des réseaux professionnels, la construction d'un portfolio numérique etc. La spécialité <i>Information et documentation</i> intègre actuellement ces points dans le cadre de différents cours.</p> <p>Pour les deux spécialités, l'enseignement de la langue anglaise (20h de travaux dirigés/semestre) est orienté vers la terminologie disciplinaire. L'apprentissage d'une seconde langue étrangère est accessible aux étudiants intéressés par le biais d'un DU proposé par la Faculté de langues, le nombre de places est limité aux possibilités d'accueil de la Faculté de langues.</p> <p>Les étudiants qui n'ont pas validé le C2i à l'entrée en L3 sont orientés vers le Services des Technologies de l'Information et de la Communication de l'Université pour valider cette certification.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les deux spécialités comprennent un stage obligatoire à la fin du second semestre : deux mois pour la spécialité <i>Information et communication</i> et trois mois pour la spécialité <i>Information et documentation</i>.</p> <p>Le Bureau Emploi-stage de l'Université est la ressource pour l'aide à la recherche des étudiants. La validation pédagogique est faite par le responsable de la formation qui attribue également un tuteur universitaire à chaque étudiant.</p> <p>Les stages sont évalués par un rapport écrit. Le tuteur en</p>

	<p>entreprise délivre également une note en remplissant une grille d'évaluation.</p> <p>La formation laisse la possibilité aux étudiants de réaliser d'autres stages en dehors des heures d'enseignement. La validation et le suivi fonctionnent de la même façon que pour le stage obligatoire. En revanche, il n'y a pas de rendu noté.</p> <p>Le mode projet dans la réalisation de travaux est présent pour la spécialité <i>Information et communication</i>. Trois enseignements fondamentaux sont l'occasion de travaux collectifs aboutissant à la rédaction de dossiers et s'étalant du S5 au mois de février. Ces travaux font l'objet de deux présentations orales intermédiaires devant un jury composé d'enseignants et de professionnels spécialisés.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les étudiants étrangers, ERASMUS ou non, sont accueillis au sein de la formation et font l'objet d'un accueil spécifique du référent du département. La moyenne d'accueil des étudiants étrangers est de 18 par an ; 7 étudiants étrangers par an peuvent aussi s'inscrire au diplôme. La disparité est importante entre la spécialité <i>Information et communication</i> et la spécialité <i>Information et documentation</i>, celle-ci n'accueillant que très peu d'étudiants étrangers.</p> <p>Le calendrier de la L3 ne permet pas la mobilité internationale au cours de la L3 pour les candidats français. Pour pallier à cela, la politique du département incite les candidats à partir pour le M1.</p> <p>L'enseignement de l'anglais est dispensé à hauteur de 20h de travaux dirigés par semestre dans les unités d'enseignement complémentaires. L'anglais enseigné est orienté vers la terminologie disciplinaire. Le nombre d'heures d'anglais enseignés par semestre pourrait être augmenté.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La L3 suspendue se présente comme un approfondissement des études antérieures.</p> <p>Le recrutement est opéré par une commission de recrutement composée d'au moins trois enseignants du département. L'examen des dossiers s'appuie sur les notes depuis le Bac, le niveau des langues, les logiciels maîtrisés, les stages effectués, l'expérience professionnelle, les activités extra comme l'engagement associatif par exemple, le projet professionnel et les motivations des candidats. Trois critères sont décisifs pour la sélection : les notes, le projet professionnel et la filière d'origine.</p> <p>Le recrutement concerne les DUT/BTS et les L2 en formation initiale dans un domaine de <i>SHS</i>. La formation présente l'objectif de recruter des étudiants désireux de poursuivre leurs études pour acquérir un niveau cadre.</p> <p>Les deux spécialités se distinguent en termes de recrutement. La spécialité <i>Information et communication</i> recrute principalement des DUT <i>Information-Communication</i>, des L2 <i>Communication</i> et des BTS <i>Communication</i>. Pour les étudiants de BTS et DUT, l'objectif est de développer leurs connaissances théoriques et méthodologiques.</p> <p>Pour la spécialité <i>Information et documentation</i>, le recrutement est diversifié et s'adresse autant à des étudiants de formation classique (Lettres, Histoire, etc.) désireux de poursuivre leurs études vers des masters professionnalisants, que des étudiants issus de formation professionnalisantes souhaitant accéder par un master au statut de cadre.</p> <p>L'Université disposant d'un Pôle Handicap étudiant, les étudiants handicapés bénéficient des aménagements et des dispositifs propres à leur condition (tiers temps notamment).</p> <p>La rentrée est marquée par une réunion d'accueil à laquelle participe l'équipe pédagogique et administrative. Cette réunion est l'occasion de présenter les répartitions des responsabilités, l'organisation de l'année, la politique scientifique, etc. En suivant, les responsables des licences retrouvent les étudiants par</p>

	<p>spécialité pour une réunion d'information spécifique.</p> <p>Les responsables des licences assurent également la fonction de référent pour l'accompagnement des étudiants.</p> <p>En fin de premier semestre (Noël), les responsables de masters interviennent dans la formation pour présenter les poursuites d'études locales.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est dispensée en présentiel. La formation continue y est possible avec des aménagements spécifiques tout comme la VAE. Pour la formation continue aucun étudiant n'a apparemment été concerné pour ce contrat. La spécialité <i>Information et documentation</i> a fait l'objet de deux VAE validées au cours de la période concernée, une autre VAE est en cours.</p> <p>La formation est attentive aux étudiants présentant des problèmes médicaux ou devant se salarier. Des dispenses d'assiduité peuvent être délivrées selon les règles en vigueur à l'Université.</p> <p>La spécialité <i>Information et communication</i> dispense 340h/étudiants décomposés en 240h de cours magistraux (CM) et 118h de travaux dirigés (TD). Les TD comprennent entre 30 à 36 étudiants en fonction des promotions. La portion haute du nombre d'étudiants pouvant participer aux TD est importante et doit difficilement permettre au TD de se dérouler dans des conditions optimales.</p> <p>La spécialité <i>Information et documentation</i> dispense 288h/étudiants décomposés en 188h de CM et 120h de TD. Les CM peuvent donner lieu à des travaux individuels et pratiques du fait du nombre réduit de l'effectif (14 en 2013).</p> <p>De manière classique aujourd'hui, la formation permet l'accès via les services de l'Université d'une adresse électronique, d'un bureau virtuel, d'une plateforme d'échange (Spiral et désormais Moodle), l'accès aux ressources documentaires en ligne et à l'intranet.</p> <p>Le département est actif en matière de numérique et met actuellement en place un projet de MOOCs.</p> <p>Le numérique fait parti des quatre points fondamentaux de la spécialité <i>Information et documentation</i> à travers un nombre de cours conséquents et cohérents. Le cours « Langages documentaires » est également en partie orienté vers les évolutions engendrées par le numérique. La prochaine maquette intégrera pour 20h de CM un enseignement portant sur Connaissance du web et de sa structuration.</p> <p>La spécialité <i>Information et communication</i> a pris la mesure de l'importance du numérique dans ses cours actuels (approche par CM et TD) et au travers de projet de campagnes « Crossmédia ». Elle proposera également à la rentrée prochaine 40h de TD supplémentaires sur l'infographie, la vidéographie, les techniques d'e-reputation et le community management. Un e-portfolio est également créé par les étudiants dans le cadre de l'enseignement Projet d'insertion professionnel.</p> <p>La mutualisation semble avoir été limitée par la dimension professionnalisante des enseignements qui auraient pu la permettre. Son augmentation est un objectif de la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués par des examens terminaux et par du contrôle continu.</p> <p>Les jurys sont composés selon les règles en vigueur de Lyon 3 et comprennent des statutaires et des titulaires.</p> <p>De manière classique, les cours magistraux sont notés à partir d'examens terminaux et les travaux dirigés par des contrôles continus.</p> <p>Particularité pour la spécialité <i>Information et communication</i>, les enseignements Création et suivi événementiel et Projet d'insertion professionnel sont évalués par un examen terminal qui prend la</p>

	<p>forme d'un dossier.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation a une vision claire et structurée des compétences qu'elles décomposent en compétences de type : additionnelles (langues, C2i), transversales (pour les unités d'enseignement complémentaires en particulier) et préprofessionnelles (stage, pratiques).</p> <p>Pour les deux spécialités, les étudiants disposent d'un supplément du diplôme.</p> <p>Pour la spécialité <i>Information et communication</i>, la formation a mis en place en 2013 avec l'aide de la Direction du service informatique, dans le cadre de l'enseignement Projet d'Insertion professionnel, la création d'un e-portfolio via la plate-forme Mahara. Un retour d'expérience de ce projet serait à mener dans le futur.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par Le Service de la statistique et du pilotage de Lyon 3 en lien avec l'OFIP/SCUIO. Il vise les étudiants diplômés 23 mois après la fin de leur formation.</p> <p>Les données analytiques figurant dans le dossier concernent les enquêtes des diplômés des sessions de 2011 et de 2012.</p> <p>Les enquêtes sur le devenir des diplômés ont un taux de réponse très important. Les résultats sont donc intéressants. Ainsi en mai 2012, plus de 78 % des étudiants, ayant répondu à l'enquête, ont poursuivi leurs études avec respectivement 64 % à Lyon 3 et 36 % dans un autre établissement. Pour l'enquête de 2013, les pourcentages baissent pour la poursuite d'études en master à Lyon 3 : 44 % d'entre eux (avec pour une très grande majorité en <i>Information-Communication</i>) et 56 % dans un autre établissement (du site lyonnais ou en France ou à l'étranger).</p> <p>Il aurait été intéressant que le dossier précise ce que représente « autres établissements » et quelles orientations disciplinaires ont pris les étudiants diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement, composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, a été créé en décembre 2013. Au cours du premier semestre 2014, deux réunions au premier semestre ont permis de le mettre en place et d'approfondir la connaissance socio-économique du secteur d'activités visé par le département. Des comptes rendus sont ensuite rédigés et adressés à chacun de ses membres. Aucun étudiant de la formation ne semble participer au conseil de perfectionnement.</p> <p>Les enseignements font l'objet d'évaluations différentes selon les spécialités.</p> <p>Pour la spécialité <i>Information et communication</i>, une réunion à mi-parcours porte sur les contenus, la forme et le rythme de la spécialité. Deux questionnaires sont également remplis par les étudiants. Pour le premier, de type questionnaire-sondage, les résultats sont transmis aux étudiants et débattus. Pour le second, dont la réalisation technique est assurée par le service statistique et pilotage de l'Université, les résultats ne sont pas diffusés. Les conclusions sont positives pour l'appréciation globale de la formation, sur les échanges avec les enseignants, sur les apports en connaissance. Les conclusions sont plutôt négatives concernant le manque d'équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés, le mode de publication des résultats aux examens, les modalités de consultation des copies, les apports en connaissance. Il est important de relever, pour ce point et d'autres, la réflexivité de la part de la formation qui induit des évolutions positives dans son fonctionnement.</p> <p>La spécialité <i>Information et documentation</i> évalue sa spécialité de manière informelle mais présentée comme directe et permanente (nombre d'étudiants plus réduit).</p> <p>En septembre 2013, le département a mis en place un Bureau des</p>

	<p>Etudiants en information et communication en septembre 2013. Le BDE est missionné pour promouvoir la filière en interne comme en externe de l'Université.</p> <p>Le département souhaite développer l'usage d'outils collaboratifs au travers d'une plateforme d'échanges. Le projet est en cours et des scénarii pour déterminer le choix de l'outil ont été réalisés et présentés dans le dossier.</p> <p>L'alternance est une possibilité sur laquelle la formation réfléchit. Cependant, le frein essentiel reste le manque de moyens humains au niveau du département.</p> <p>A l'échelle de l'Université, dans le cadre du prochain contrat, une « démarche compétences » sera mise en œuvre. Ses objectifs et finalités ne sont pas explicités.</p>
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation fait preuve de volontarisme et de réflexivité marquant une réelle ambition pour son développement et son bon fonctionnement.
- Les objectifs de la licence L3 *Information-Communication* sont remplis en préparant de futurs professionnels de l'information et de la communication possédant tout à la fois des connaissances théoriques, des méthodes et des compétences analytiques, qui apportent les éléments essentiels aux métiers et niveaux professionnels visés.
- La formation s'adapte au numérique et lui octroie une place louable dans ses enseignements.
- Les objectifs de la formation se structurent clairement autour de sa dimension généraliste et pré-professionnalisante afin de préparer les étudiants vers des poursuites d'études.
- Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion et de poursuites d'études sont importants (environ 90 %), tout comme les taux de poursuites d'études en master (environ 77 %).
- Le dossier de la formation est particulièrement dense, clair et bien approfondi.

Points faibles :

- Le dossier présente par moment la communication et la documentation comme étant des spécialités de la formation, par d'autres il les nomme L3 *Communication* et L3 *Documentation*. Il apparaît clairement à la lecture que les deux spécialités sont en fait deux licences séparées qui ne sont rattachées que par la logique commune impulsée par le département.
- L'absence de certaines données dans le dossier aurait permis un examen plus approfondi : imprécisions sur les partenariats qui sont seulement donnés à titre quantitatif, imprécisions sur la place de la recherche, imprécisions sur l'environnement socio-économiques, données imprécises sur le devenir des étudiants (métiers, fourchettes de salaires, etc.).
- Pas de cours sur les théories des sciences de l'information et de la communication dans la spécialité *Information et communication* alors que la L3 est suspendue, et les publics recrutés divers.

Conclusions :

La formation a profondément évolué depuis la précédente évaluation. D'une L3 en documentation (pour synthétiser) elle s'est ouverte aussi à la dimension communication avec une nouvelle spécialité qui semble avoir trouvé toute sa place et offre une formation de qualité.

S'agissant d'une L3 suspendue, il est étonnant que les théories des sciences de l'information et de la communication ne soient pas un des basiques des fondamentaux de la spécialité *Information et communication*.

Les points communs des deux spécialités étant réduits à leur présence dans le même département, la mise en place de deux licences séparées entérinerait la situation actuelle. Une réflexion sur le développement de l'apprentissage serait peut-être à porter étant donné le public visé. Le conseil de perfectionnement gagnerait à intégrer des étudiants parmi ses membres.

Observations de l'établissement

IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	LICENCE – Mention Information-communication
COMMENTAIRES : <p>Concernant le point faible souligné par les experts, lié à la séparation des deux formations de L3 <i>Communication</i> et L3 <i>Documentation</i>, l'équipe pédagogique responsable de la mention a corrigé ce point dans la maquette de la future accréditation par la création d'un tronc commun d'un volume de 36h CM par semestres, centré sur la communication numérique et les pratiques culturelles.</p> <p>Concernant le point faible lié à l'absence de cours de Théories des Sciences de l'Information et de la Communication dans la spécialité <i>Information et Communication</i>, nous souhaitons rappeler que ces cours sont enseignés en deuxième année dans l'UEO Communication. En troisième année dans l'UEO, les enseignements proposés relèvent également de la théorie des SIC avec notamment des cours de sociologie et d'économie appliqués aux médias et aux organisations.</p> <p>Nos Licences L3 requièrent par ailleurs que les étudiants candidats aient suivi un enseignement en Communication ou en Documentation durant leurs deux premières années d'études. Qu'il s'agisse d'UEO, de DUT ou de toute autre formation, ces connaissances de base ont été acquises et ce cours très général aurait été redondant (notamment pour les étudiants provenant d'IUT).</p> <p>Nous n'avons pas particulièrement développé les questions d'adossement à la recherche, les partenariats et le devenir des étudiants, dans la mesure où cette année est soit une formation permettant d'accéder à un master soit un complément de la formation précédente, permettant de la compléter et de la valoriser. Les partenariats et l'adossement à la recherche sont décrits plus précisément dans les dossiers des Masters.</p>	

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr